



## Extrait du Registre des Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du mercredi 4 avril 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 29 mars 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

#### Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Marie-Madeleine Bergot, Michel Forget, Eric Alagon, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, David Le Doussal, Patrick Vaineau, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Alain Kerhervé, Martine Brézac, Serge Nilly.

#### Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon  
Manuel Pottier a donné pouvoir à Danièle Kha  
Géraldine Chereau a donné pouvoir à Cécile Peltier  
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant  
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Serge Nilly  
Marc Duhamel a donné pouvoir à Alain Kerhervé  
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Martine Brézac

Absent : Erwan Balanant

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

**25. PUBLICATION DE L'EXPOSITION « MILES HYMAN, L'ENTRE-DEUX MONDES », DU 2 JUIN AU 7 OCTOBRE 2018, A LA CHAPELLE DES URSULINES ET LA MAISON DES ARCHERS : CONVENTION DE COEDITION AVEC LOCUS SOLUS, PRE-CHAT ET FIXATION DU PRIX DE VENTE DE LA PUBLICATION**

Exposé :

La Ville de Quimperlé s'associe aux éditions **Locus Solus (Châteaulin)** afin de produire un ouvrage qui accompagne l'exposition temporaire présentée à la chapelle des Ursulines et à la Maison des Archers du **2 juin au 7 octobre 2018**.

L'ouvrage « **Miles Hyman, L'entre-deux mondes** », de 112 pages, au format 21 cm x 28 cm, réunit plusieurs auteurs, notamment : Jean-Luc Coatalem : Hyman, la ville et les voyages ; Eva Prouteau (historienne de l'art, Nantes) : Hyman et l'art, références et relectures ; José-Louis Bocquet (auteur, éditeur) : Hyman, la presse et la littérature ; Brieg Haslé-Le Gall (journaliste BD) : Hyman et la BD.

La participation financière de la Ville de Quimperlé s'élève à 6 000 € TTC (TVA 5,5%) et reçoit en compensation 360 ouvrages.

Il est proposé que cette publication soit vendue par la Ville de Quimperlé à la Chapelle des Ursulines et à la Maison des Archers au prix public comme suit :

- Publication « **Miles Hyman, L'entre-deux mondes** » : 25 € l'exemplaire

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de coédition avec Locus Solus
- d'autoriser Monsieur le Maire à faire l'acquisition en pré-achat auprès des éditions Locus Solus de 360 exemplaires de la publication « Miles Hyman, L'Entre-deux mondes » pour un montant de 6 000 € TTC
- de fixer les tarifs suivants de vente des publications :
  - Publication « Miles Hyman, L'entre-deux mondes » 25 € l'exemplaire

Avis favorable de la commission Culture et patrimoine du 13 mars 2018

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 27 mars 2018

P.J. : convention

Décision :

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**



**Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ.**